



Droit d'hebergement des vacances de printemps

Par **Famillypfaadt**, le **08/04/2009** à **10:39**

Bonjour,

Voilà ma question est simple .

Je dois aller chercher mon beau fils Samedi soir à 18h00,

Seulement la mère refuse de me le donner ce jour là !!

Elle dit que les vacances commence le Samedi, alors que le bulletin précise que :

" Le départ en vacances a lieu après la classe et la reprise des cours le matin des jour indiquées "

Alors elle prétent que mes 8 jours de vacances commence le Dimanche le 12 à 18h00 au 19 à 18h00.

Et elle du 03 à 18h00 au 12 à 18h00 .

Nous lui avavons envoyer le récommander mais elle le refuse !!!!

Et on téléphone c'est pareil .

Que faire si elle me le donne pas ou pire si elle est pas là ??????

S'il vous plait c'est urgent !!

Et merci d'avance .